

CORREZE LE DÉPARTEMENT

100% fibre 2021

LA FIBRE CHEZ VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la fibre optique est arrivée sur votre commune.

Si vous êtes éligible à la fibre, il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener la fibre et les services Internet les plus performants au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

- 1 - Tester son éligibilité, avec son adresse, sur le site Internet : www.nathd.fr/eligibilite.
- 2 - Examiner les offres de service des fournisseurs d'accès à Internet proposées à l'adresse, choisir celle qui convient et s'abonner à la fibre.
- 3 - Une fois l'abonnement souscrit, 4 semaines plus tard maximum la fibre est installée chez l'abonné : le FAI contacte l'abonné pour fixer un rendez-vous de raccordement. Un technicien se déplace à domicile ou en entreprise pour installer la fibre le jour du rendez-vous.

En cas d'inéligibilité à la fibre, une date prévisionnelle d'accès au service, à l'adresse, est indiquée sur le test d'éligibilité.



C'EST FACILE !



JE ME PRÉPARE À L'ARRIVÉE DE LA FIBRE CHEZ MOI !

Je choisis la pièce où je souhaite installer mes équipements Fibre : Prise optique (PTO) / Boîtier Fibre (ONT) / Box de mon fournisseur d'accès à Internet (Modem).

Près d'une prise électrique et de la TV de préférence.

Je vérifie que le technicien pourra faire passer la Fibre depuis la rue jusqu'à cette pièce.

La Fibre suit généralement le même chemin que la ligne de téléphonie fixe. Aussi, vérifiez qu'aucun arbre ou fourreau bouché ne gênera le passage de la Fibre sur votre propriété privée.

En cas de difficulté, une solution sera proposée.



Etat Civil

Naissances

- Abbygaël Bouvier, née le 9 octobre 2020.
- Léa Sauvanot, née le 27 octobre 2020.

Bâptême civil et renouvellement de vœux

- Inès Bernhard, le 2 août 2020, et Séverine et Jérôme Bernhard.



Bienvenue à...

- Frédéric et Caroline Jourzac et leurs enfants (Le Mas).
- Thomas Bouvier et Elodie Rougier-Ondet et leur fille (Nonlavade).
- Christophe Soleau et Sylvia Mezurat (La Font-Graniou).

Décès

- André Bascoulergue, survenu le 18 avril 2020.
- André Desmichel, survenu le 28 octobre 2020.
- Guy Cheriex, survenu le 1^{er} décembre 2020.

Mairie

Ouverte au public : le lundi de 9h30 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 18h00, le jeudi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00, avec permanence de vos élus.
E-mail : mairie.mestes@wanadoo.fr
Tél : 05 55 72 10 92

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - N° 41



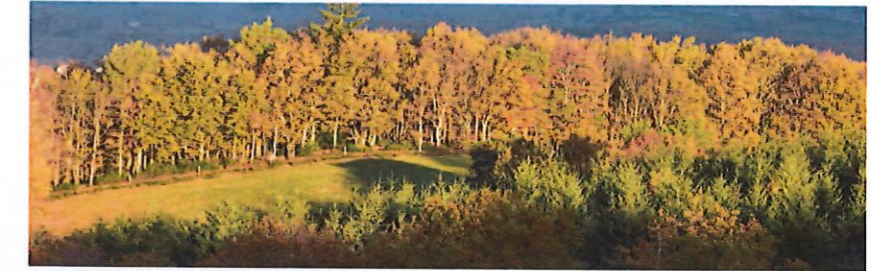
Éditorial de décembre 2020

Chères Mestaises, chers Mestois,

Vous nous avez fait confiance pour continuer le travail de la précédente mandature et prendre en main les destinées de la commune pour les six prochaines années. Mon équipe et moi-même vous en remercions chaleureusement.

Ce mandat a commencé comme aucun autre auparavant. Les élections municipales de 2020 resteront dans toutes les mémoires. En effet, deux jours plus tard, nous étions confinés pendant presque trois mois, le nouveau Conseil municipal n'était pas installé et l'élection du Maire reportée.

Trois mois durant lesquels notre village, comme beaucoup d'autres, est devenu bien calme et où chacun a appris à vivre différemment, dans le respect du confinement, tout en



gardant un esprit d'entraide et de solidarité. Ce premier confinement nous a enseigné combien les AUTRES sont importants. Ces élans de solidarité dans tous les lieux-dits de notre village via, entre autre, par la confection de masques, les aides aux courses..., laissent présager le meilleur pour notre commune et permettent d'envisager de nouvelles façons de partager et de communiquer.

Mai 2020 : une nouvelle étape commence et le retour à une vie presque normale. Notre nouvelle équipe municipale se mobilise et commence à s'investir sur les différents projets que nous souhaitons engager, dans le respect de nos valeurs communes et de notre territoire. Les diverses commissions sont constituées et se réunissent pour engager les projets à venir.

Notre objectif est aujourd'hui de réaliser un travail en concertation avec les habitants et les différents acteurs économiques et associatifs de notre commune, afin que chacun y trouve l'opportunité de s'épanouir dans sa vie en collectivité. Hélas, à peine remis de ce premier confinement, nous voici de nouveau confinés et devant vivre avec précautions. Un nouveau coup dur !!!

■ Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

■ Courage, et surtout, apportons notre soutien à nos commerces de proximité.

■ Merci à Annie, secrétaire de mairie, et Joël, employé communal, qui savent s'organiser pour conserver une activité nécessaire au bon fonctionnement des services communaux.

■ Merci à Pascale, Aurélie, aux instituteurs qui, tout en respectant les protocoles souvent difficiles à suivre, œuvrent pour l'hygiène maximale des locaux scolaires et la protection de nos enfants.

Le traditionnel repas des aînés de décembre est reporté au printemps prochain, si les conditions sanitaires nous le permettent. Il est difficile de se projeter plus loin, mais nous gardons une part d'espoir.

Le Conseil municipal s'adapte, s'adaptera et continuera de fonctionner !!! Continuons à prendre soin de nous et de nos AUTRES si importants ...

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur nos organisations respectives.

Aurélie Gibouret-Lambert



● du côté de la commune

Votre nouveau Conseil municipal



Maire
Aurélie GIBOURET-LAMBERT



1^{er} Adjoint
Thierry POTDEVIN



2^{ème} Adjoint
Philippe BERTHAUD



Conseiller
Patrick BOUTAREL



Conseillère
Fabienne LE ROYER



Conseillère
Nicole LUC



Conseiller
Jean-François MASSIAS



Conseillère
Elisabeth TIBLE



Conseiller
David VIDAL



Conseillère
Virginie VINATIER



Conseiller
Jean-Marc AUBESSARD

MENTIONS LÉGALES

«Mestes Infos», bulletin municipal d'information édité par la Mairie de Mestes, 19200 Mestes.

Directeur de la publication : Aurélie Gibouret-Lambert, Maire.
Coordinatrice et rédactrice principale : Francine de la Barre.
Autres rédacteurs : Philippe Berthaud, Fabienne Le Royer, Virginie Vinatier, Elisabeth Tible, Jean-Marc Aubessard, Agnès Vinatier et Cédric Duthéil.
Maquettage, montage : l'Atelier d'Infographie, agence de publicité éthique en Limousin (06 47 96 67 19).
Impression : Mairie de Mestes (05 55 72 10 92). Dépôt légal : 12/2020.

● l'info en plus

Seconde animation forestière cet été, avec l'ADAF..

Cet été, l'Association de Développement et d'Animation Forestière (ADAF) a organisé six animations sur La Serre.

• 60 participants (touristes et Corrèziens) ont eu le plaisir de découvrir, sur une parcelle riche en biodiversité, le métier de forestier et tout l'environnement de la forêt corrézienne.

• A l'issue de ces visites gratuites, il a été récolté des dons pour un montant de 112 € !

• Jean-Marc Aubessard, Président de l'ADAF, a remis un chèque de 112 € à Mme Juillard, Présidente de l'association des Parents d'Élèves du RPI (Mestes, Saint-Angel, Valiergues), dans le but d'investir dans du matériel pédagogique pour aider les enfants à mieux connaître la forêt.

• L'ADAF renouvellera ces animations en 2021 pour le troisième été consécutif.



Taxe d'Habitation 2020 : la réforme se poursuit

Voilà maintenant deux ans que le gouvernement a mis en place un "dispositif de dégrèvement" de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Il concerne 80% des contribuables qui ne la paieront pas en 2020.

Le "dispositif de dégrèvement" ne concerne pas les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), et de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), qui sont exonérés de taxe d'habitation. Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) sont également exonérés, s'ils disposent d'un revenu fiscal de référence 2019 qui ne dépasse pas les plafonds de foyers modestes :

• Célibataire (ou veuf) avec 1 part	11 098 €
• Célibataire (ou veuf) avec 1,5 part	14 061 €
• Marié ou pacsé avec 2 parts	17 024 €
• Par demi-part supplémentaire	2 963 €

Dispositif de dégrèvement

Les contribuables, qui ont bénéficié de la réduction de 30% de la taxe d'habitation en 2018, 65 % en 2019, et que leurs revenus n'ont pas augmenté, ne paieront pas de taxe d'habitation en 2020.

S'ils n'ont pas pu prétendre à cette diminution progressive mais que leurs revenus ont baissé en 2019, ils peuvent bénéficier de l'exonération de taxe d'habitation, à condition de ne pas être assujettis à l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) en 2019, et avoir un revenu inférieur ou égal aux montants indiqués ci-dessous :

• 1 part	27 706 €
• 1,5 part	35 915 €
• 2 parts	44 124 €
• Par demi-part supplémentaire	6 157 €

Certains contribuables (qui ne font pas partie des 80 % dispensés de TH en 2020) pourront bénéficier d'une réduction si leur revenu fiscal de référence 2019 correspond aux plafonds du tableau ci-après :

• 1 part	Entre 27 706 € et 28 752 €
• 1,5 part	Entre 35 915 € et 37 454 €
• 2 parts	Entre 44 124 € et 46 176 €
• Par demi-part supplémentaire	6 157 €

Attention appelée :

■ La redevance télé 2020 de 138 € restera due, même en cas de dégrèvement progressif.

■ La taxe d'habitation restera due pour les résidences secondaires.

Que se passera-t-il dans les années à venir ?

Après une baisse progressive (30 % en 2021, 65 % en 2022), la TH sur les résidences principales devrait être supprimée en 2023 pour tous les contribuables.

Cette mesure pourrait être modifiée en fonction de la conjoncture.



du côté des associations

Comité des Fêtes

Le confinement dès le 16 mars, ainsi que les mesures sanitaires de distanciation qui ont suivi, n'ont pas permis au Comité d'assurer les manifestations prévues en 2020 (moules-frites fin mars, fête de la musique fin juin, fête du village mi-août, soirée belote en novembre), celles-ci étant toujours fréquentées par de nombreux participants.

C'est donc avec beaucoup d'amertume que le Comité a décidé de toutes les annuler, en attendant des jours meilleurs.

Le Liadou

Le mois de janvier 2020 a été actif !
 • 8 janvier : le repas des adhérents qui a regroupé 48 personnes.



• 26 janvier : le traditionnel thé dansant avec l'orchestre Alain Soubranne et 76 entrées. Ambiance chaleureuse agrémentée de crêpes, gaufres et petits gâteaux maison.

Le 16 octobre : après une longue coupure liée au Covid : ciné-débat dans le cadre de la semaine bleue, organisé par la Gérontologie "100 ans d'images en Corrèze", qui ont rappelé de nombreux souvenirs aux personnes ayant participé à la séance.

Pour le Liadou, 10 personnes étaient présentes.

Ce moment d'échange a été suivi d'un copieux goûter (en respectant les règles de distanciation, bien sûr).

Mestes Animation

L'association Mestes-Animation a tenu son Assemblée Générale, à la salle polyvalente de Mestes, le 9 octobre, limitée à 10 personnes (Covid oblige). Le rapport moral a précisé que les séances de gym se sont arrêtées à la mi-mars, faute d'encadrement. Les manifestations sportives habituellement organisées au printemps et en juin ont dû être annulées du fait des mesures de confinement. Tout ceci a entraîné un léger déficit, comme l'a montré le rapport financier, mais les finances sont saines. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité. Deux membres du Conseil d'Administration ont été renouvelés. En raison de la crise sanitaire, aucun projet n'a été défini à ce jour. Des activités pourront être programmées au cours de la saison 2020-2021, si la situation évolue favorablement.

Composition du Bureau

- Suzette Bazetoux (Présidente),
- Frédéric Panel (Vice-président),
- Karine Mesure (Trésorière),
- Joseph Gaudy (Trésorier-adjoint),
- Agnès Vinatier (Secrétaire).

Association des Chasseurs

Elle a réuni son bureau le 01/09/2020 et procédé au déroulement de l'ordre du jour :

- bilan du plan de chasse 2019-2020 entièrement réalisé ;
- évolution du plan 2020-2021 avec les terrains Malergue ;
- bilan financier ;
- carte actionnaire portée à 40 € ;
- mesures et protocole à respecter en raison du Covid.

Puis, il a été procédé à une nouvelle élection du Bureau.

Composition du Bureau

- Cédric Dutheil (Président),
- Nicolas Mournetas (Vice-Président),
- Laurent Faucher (Trésorier),
- Jean-Michel Estrade (Trésorier-adjoint),
- Fabien Parrain (Secrétaire),
- Armand Monerie (Secrétaire-adjoint).



Fête de la Saint-Roch à Mestes

Par un très beau temps, 50 paroissiens se sont rassemblés dans l'église de Mestes, le samedi 22 août dernier. La messe a été préparée par une petite équipe et l'abbé Bertrand d'Elloy l'a célébrée. Ce dernier a pu de nouveau évoquer la vie et le témoignage de Saint Roch qui est le saint patron de Mestes.



Après la messe, les vitraux réalisés par Mme Marie-France Belcour, présente dans l'assemblée, ainsi que le projet de création d'un autre vitrail, qui sera posé à droite dans le chœur de l'église, ont été présentés. Ce vitrail, dont une maquette a été montrée au public, sera fabriqué et installé par Mme Valérie Moins, créatrice de vitraux à Brive. Cette dernière est diplômée de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs, section "Arts du Feu" (Limoges).

Pour terminer la matinée, à quelques mètres de l'église, un pot de l'amitié a été offert et servi par des bénévoles. Ce fut un moment très convivial. Merci aux organisateurs et participants d'une belle fête annuelle de la Saint-Roch à Mestes. Et à l'année prochaine !

Les Commissions Communales

FINANCES

Aurélié Gibouret-Lambert (Présidente, 06 11 78 17 94)
 Philippe Berthaud
 Patrick Boutarel
 Nicole Luc
 Jean-Marc Aubessard

TRAVAUX

Thierry Potdevin (Président, 06 86 85 49 60)
 Aurélié Gibouret-Lambert
 Philippe Berthaud
 Patrick Boutarel
 Jean-François Massias
 Jean-Marc Aubessard

PERSONNEL COMMUNAL

Aurélié Gibouret-Lambert (Présidente, 06 11 78 17 94)
 Philippe Berthaud
 Patrick Boutarel
 Fabienne Le Royer
 Jean-François Massias
 Thierry Potdevin

APPELS D'OFFRES (C.A.O.)

Aurélié Gibouret-Lambert (Titulaire, 06 11 78 17 94)
 Thierry Potdevin (Titulaire)
 Philippe Berthaud (Titulaire)
 Patrick Boutarel (Titulaire)
 Jean-Marc Aubessard (Suppléant)
 Fabienne Le Royer (Suppléant)
 Virginie Vinatier (Suppléant)

ÉCOLE

Aurélié Gibouret-Lambert (Présidente, 06 11 78 17 94)
 Fabienne Le Royer (Déléguée Scolaire)
 Jean-François Massias
 Thierry Potdevin
 Elisabeth Tible

INFORMATION

Philippe Berthaud (Président, 07 60 41 56 10)
 Aurélié Gibouret-Lambert
 Fabienne Le Royer
 Nicole Luc
 Jean-François Massias
 Virginie Vinatier
 Elisabeth Tible

SYNDICAT DE LA DIÈGE

Aurélié Gibouret-Lambert (Titulaire, 06 11 78 17 94)
 Thierry Potdevin (Titulaire)
 Patrick Boutarel (Suppléant)
 Jean-François Massias (Suppléant)

AIDE SOCIALE

Fabienne Le Royer (Présidente, 06 31 39 71 58)
 Nicole Luc
 Elisabeth Tible
 Virginie Vinatier

Services & Commerces

- L'Orchidée - Café-Restaurant, 05 55 72 10 84
- Grains de Sel - Epicerie Bio, 05 55 46 68 56
- Pizza Roland & Marie / Le vendredi, au rond-point de La Serre, 06 30 55 96 52

- Véronique & Franck Giessler - Traiteurs
06 08 10 45 94
- Assistantes maternelles
Mme Manzagol, 05 55 72 44 87

du côté de la commune

Les Conseils municipaux

Conseil Municipal du 25 Juin 2020

Présents : Jean-Marc AUBESSARD, Patrick BOUTAREL, Thierry POTDEVIN, Aurélie GIBOURET-LAMBERT, Jean-François MASSIAS, Virginie VINATIER, Fabienne LE ROYER, Elisabeth TIBLE, Philippe BERTHAUD, Nicole LUC.
Absent excusé : M. David VIDAL

Désignation des membres des commissions
 Détail en page précédente.

Élection des délégués au Syndicat de la Diège
 Détail en page précédente.

Indemnités des élus et attributions de délégations aux adjoints

Le maire et les adjoints demandent à ne pas bénéficier de l'indemnité maximale prévue au Code Général des Collectivités Territoriales et fixent le montant de ces indemnités à compter du 1^{er} juin 2020 à 60%, soit 594,60 € pour le maire, 231,03 € pour les adjoints.

Délégations au Maire

Dans un souci de simplification, le Conseil municipal donne délégation au maire pour exercer la gestion des affaires courantes.

Délégations pour décisions sur les marchés à procédure adaptée

Le Conseil municipal autorise le maire à prendre toute décision dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA) concernant les marchés et les accords-cadres d'un montant maximum de 200 000 € HT, ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Autorisation d'ester en justice

Le Conseil municipal autorise le maire à représenter en justice la commune dans les éventuels contentieux qui pourraient survenir durant le mandat.

Désignation de la Commission des Impôts

Le Conseil municipal décide de proposer une liste de noms de contribuables mestois pour la Commission Communale des Impôts directs.

Vote des comptes de gestion 2019

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'ensemble des comptes de gestion 2019.

Budget primitif 2020

Les budgets primitifs 2020 (commune, eau et assainissement, Combotte) sont approuvés à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2020

- Taxe foncier bâti : 12,50%
- Taxe foncier non bâti : 60,20%

Haute-Corrèze communauté : projet d'Aménagement et de développement Durable (PADD)

Le Conseil municipal a débattu des orientations générales du

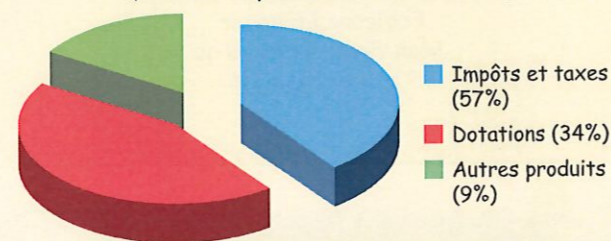
PADD, la délibération sera transmise au Préfet et affichée en mairie durant 1 mois.

Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres (C.A.O.)
 Détail en page précédente.

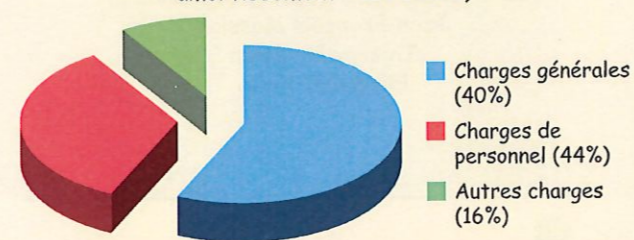
Budget primitif 2020

Section de Fonctionnement

Recettes réelles : 264 568 €
 (résultat reporté 2019 : 172 697 €)



Dépenses réelles : 285 662 €
 (+ virement à l'investissement et amortissement : 151 603 €)



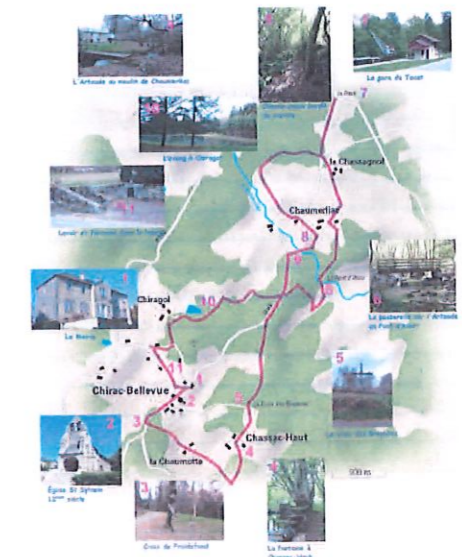
Les charges de personnel ont subi une augmentation en 2020, en raison d'une charge exceptionnelle (indemnités de chômage dues à une employée jusqu'au 31/10) supportée par la commune. La situation sera moins tendue en 2021, en raison de la disparition de cette charge (retour à l'emploi de l'agent concerné). En recettes, les impôts et taxes constituent toujours la part majoritaire des produits perçus par la commune, notamment grâce à la taxe sur les pylônes précédemment.

Section d'Investissement

Compte tenu des élections en mars dernier et des circonstances particulières liées à la situation sanitaire qui ont conduit à reporter l'installation de la nouvelle municipalité fin mai, les investissements sont reportés à l'année suivante. Un nouveau plan d'investissement triennal a été mis en place en liaison avec le Syndicat de la Diège, afin de reprendre le projet de la salle polyvalente, l'assainissement Thomas, l'embellissement du cimetière et la poursuite des travaux de voirie. Ce plan sera arrêté fin février 2021.

Randonnée automnale de l'école de Mestes

Le mardi 29 septembre, les élèves de l'école de Mestes accompagnés de leurs maîtres ont fait une randonnée de 9 km sur la commune de Chirac-Bellevue, en partant de l'ancienne gare du Tacot. Ils ont traversé le hameau de Chaumerliac, fait une pause à mi-parcours dans le bourg de Chirac pour goûter.



Voici ce qu'ils ont relaté...

" Le long du trajet, nous avons aperçu les Monts du Cantal, avons traversé la rivière sur deux pont de bois, vu un moulin à eau et admiré le reflet des arbres dans un étang. On nous avait donné une carte et des photos et il fallait les retrouver et noter leurs numéros. Devant l'église de Chirac, nous avons observé une énorme main en bois sculptée. Juste avant d'arriver dans le bourg, nous avons lu des écriteaux avec des pensées écologiques.

Nous avons aperçu un chevreuil couché dans le champ, qui s'est enfui. Nous avons également vu des champignons et regardé une église romane. Nous nous sommes arrêtés devant l'église et le maître nous a pris en photo. Des élèves ont ramassé des fougères, des noisettes et des feuilles. Nous avons fait une chasse au trésor : nous avons cherché des images, mais en avons loupé deux. Au départ, il faisait très froid mais on a eu du soleil et, à l'arrivée, on avait même trop chaud... "

Informatique et Internet



En cette période difficile, garder un lien avec ses proches est essentiel. L'accès à l'Internet est une solution et devient une nécessité pour nombre d'entre nous. Malheureusement, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, de temps à autre, un grain de sable peut venir nous contrarier dans l'utilisation de notre ordinateur ou pour accéder à l'Internet.

Si vous rencontrez quelques difficultés, vous pouvez contacter la mairie qui vous orientera vers un de vos Conseillers municipaux pour trouver une solution à votre problème. Il ne s'agit pas de donner des cours, mais de proposer une aide ponctuelle et des conseils pratiques, pour vous donner confiance dans l'outil informatique. Tout cela dans le respect des gestes barrières !

du côté des écoles

Rentrée scolaire 2020-2021

Le RPI Mestes - Saint-Angel - Valiergues compte 73 élèves :

- 36 élèves à l'école de Mestes où enseignent Mme BOURDIN (directrice), Mme RICHET et M. COUTURAS ;
- 39 élèves à l'école de Saint-Angel où enseignent M. MAZURIER (directeur) et Mme SOUNY.

Répartition :

- 18 enfants en Très Petite Section (TPS), Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS) à Saint-Angel ;
- 21 enfants en Grande Section (GS) et Cours Préparatoire (CP) à Saint-Angel ;
- 14 enfants en Cours Élémentaire 1 et 2 (CE1-CE2) à Mestes ;
- 22 enfants en Cours Moyen 1 et 2 (CM1-CM2) à Mestes.



Activités périscolaires



Il s'agit d'un prévisionnel annuel. Les contraintes et le protocole sanitaire renforcé ne permettront malheureusement pas toutes les activités ou entraîneront des modifications.

Septembre-Octobre 2020

- Jeux revisités sur le recyclage (jeux de relais, béréret...)
- Semaine du Goût (12 au 16 octobre, illustration ci-contre) :
 - cantine / thème Céréales et Epices ;
 - garderie / préparation et dégustation de pâte à tartiner maison.
- Jeux divers au choix des enfants.

Novembre-Décembre 2020

- Jeux sélectionnés par les enfants
- Décorations de Noël (sur rondelles de bois)
- Décorations de table pour repas de Noël à la cantine

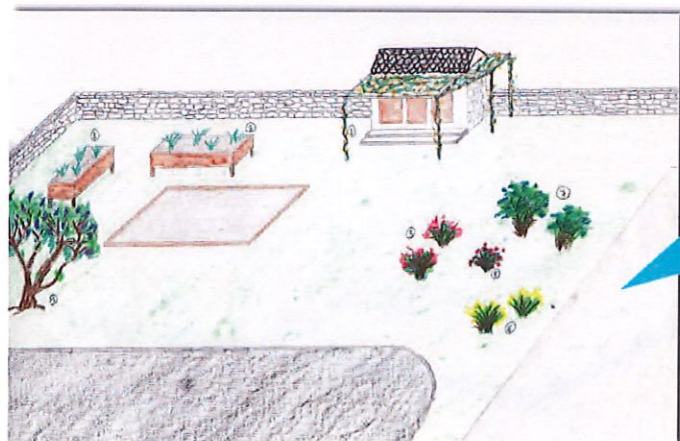
Janvier-Février-Mars 2021

- Projet de végétalisation de la cour d'école : petit bac à jardiner, tonnelle, maison aux insectes... (dessin ci-contre).
- Décorations repas des Aînés (thème Gourmandise : chut !!!)

Nous serons donc, sur ces périodes, à la recherche de planches, de plants de légumes ou d'herbes aromatiques, de fleurs...

Avril-Mai-Juin 2021

- Jardinage
- Décoration du Jardin
- Intervention Sport Nature



Conseil municipal du 2 octobre 2020

Présents : Jean-Marc AUBESSARD, Patrick BOUTAREL, Thierry POTDEVIN, Aurélie GIBOURET-LAMBERT, Jean-François MASSIAS, Virginie VINATIER, Fabienne LE ROYER, Elisabeth TIBLE, Philippe BERTHAUD, Nicole LUC.
Absent excusé : M. David VIDAL

Désignation de délégués pour la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Sont désignés : Philippe BERTHAUD, en tant que titulaire, et Thierry POTDEVIN, en tant que suppléant.

Commissions Haute-Corrèze Communauté

Le nombre de commissions passe de 14 à 5 : Ressource, Économie et Attractivité, Proximité et Citoyenneté, Préservation de l'Environnement, Aménagement de l'Espace.

Budget du lotissement de la Combotte

Pour une question de régularisation d'écriture comptable, l'acquisition du terrain en 2004 (montant : 21 852,80 €) sera intégrée au budget annexe "lotissement de la Combotte" de 2020.

Budget Commune de Mestes : affectation des résultats 2019

Il est procédé au report en dépense d'investissement de 75 000 €, qui n'avaient pas été repris en compte dans le budget 2020.

Vote des subventions aux associations

Le Liadou	120,00 €
Mestes Animation	120,00 €
Société de Chasse de Mestes	120,00 €
Comité des Fêtes	120,00 €
RPI Saint-Angel-Mestes-Valiergues	250,00 €
CAUE	80,00 €
Ussel Accueil Solidarité	120,00 €

Usine de la Bessette : subvention 2020

Le Conseil municipal décide de solliciter la Société des Forces Motrices de la Diège pour le versement de la participation 2020 fixée à 758,60 € (augmentation de 3,94%).

Extension du réseau AEP Le Mas

Trois projets ont été présentés par le Syndicat de la Diège :

- Projet n° 1 : 3 831,18 € TTC
- Projet n° 2 : 14 426,37 € TTC
- Projet n° 3 : 10 127,38 € TTC

Le projet n° 3 a été retenu, car il permet de desservir au mieux les différents terrains classés en zone constructible, en cas de nouvelles constructions à venir.

Questions diverses

→ **Contrat de Solidarité du Conseil départemental**

Projets retenus sur 3 ans :

- n° 1, le cimetière
- n° 2, la salle polyvalente
- n° 3, la voirie (Mont Roux, Pas Redon, Nonlavade)

→ **Personnel communal**

- Titularisation de Joël Serre à compter du 13/05/2020
- Contrat CDD pour Aurélie Le Breton sur le poste de cantinière à compter du 1/10/2020 jusqu'au 21/08/2021,
- Remplacement de Pascale Tuillon en arrêt maladie du 28/09/2020 au 02/10/2020 par Sandra Juillard,
- Fin du paiement des indemnités à Karine Faucher à partir du 01/11/2020 suite à un retour à l'emploi.

→ **Licence de débit de boisson**

Le Conseil municipal a décidé de présenter une proposition de rachat d'un montant de 5 300 € à Marie-Hélène Bleu, qui a été acceptée par l'intéressée.

→ **Assainissement Thomas**

Le Bureau d'étude Altereo va fournir différents projets pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.

→ **Ecole**

- 36 élèves pour Mestes
- 39 élèves pour Saint-Angel

→ **Salle des Fêtes**

Patrick BOUTAREL, Philippe BERTHAUD et Jean-François MASSIAS sont désignés pour gérer la salle des fêtes.

→ **Sapins de Noël**

Jean-Marc AUBESSARD va fournir gracieusement une partie des sapins de Noël, l'autre moitié étant achetée à des fournisseurs locaux.

→ **Don**

L'association ADAF, via Jean-Marc AUBESSARD, fait un don de 150 € à l'association des Parents d'Élèves.

Merci !!!

Dès l'annonce du premier confinement, nombreux Mestois et Mestaises ont témoigné d'un exceptionnel élan de solidarité par des dons de tissus, d'élastiques..., dans le but d'élaborer des masques en tissu.

C'est alors que Madeleine Berthaud, Françoise Isère, Flora Vinatier, Dominique Peret, Corinne Bascoulergue, Viviane Gibert, Nicole Luc, Sylvie Lamiche, Sonia Leymarie et la maman de Julie Lonchambon..., les couturières de la commune, ont confectionné pour les personnes qui l'ont souhaité de nombreux masques.

Vous méritez toutes et tous, un GRAND MERCI au nom de la Commune de Mestes.



● du côté de la commune

Les projets

La commission "Travaux de la Commune" s'est réunie à plusieurs reprises avec les divers acteurs concernés, en vue de définir les différents projets de travaux dans le cadre d'un plan triennal.

Rénovation du cimetière communal

- Aménagement des allées (entre les tombes, le jardin souvenirs et le columbarium)
- Tranchées et canalisation pour évacuation des eaux pluviales
- Mise en place d'une fontaine à eaux (pour le haut du cimetière)
- Mise en place de rampes d'accès pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite

Etude de l'extension et de la réhabilitation Salle des Fêtes communale (comportant le restaurant scolaire et la Salle des Fêtes), dans le but de :

- offrir une véritable cuisine et un espace de restauration scolaire de qualité ;
- gérer le confort thermique d'hiver et d'été et mettre en place les ventilations appropriées, pour assurer le confort hygrothermique (et olfactif) des usagers à l'intérieur des locaux ;
- créer une bonne qualité d'ambiance acoustique, y compris dans les bâtiments existants ;
- assurer une ambiance visuelle optimale et modulable à l'intérieur des locaux, en accordant une priorité à la lumière naturelle ;

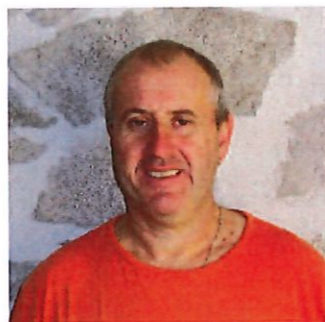
Nos employés communaux



Annie JOUVE
Adjoint Administratif Territorial, elle occupe le poste de Secrétaire de Mairie depuis 1984.
Annie vous accueille avec le sourire et est à votre écoute pour vous renseigner et vous guider dans vos démarches administratives.



Pascale TUAILLON
Adjoint Technique Territorial, elle est employée par la Mairie depuis 1996.
Responsable de la garderie et des activités périscolaires qui requièrent de l'imagination et du dynamisme, Pascale assure en outre l'aide à la cantine et à l'entretien des locaux.



Joël SERRE
Employé communal depuis 2019, il entretient les espaces communaux avec rigueur.
Serviable, vous le croiserez dans les endroits les plus reculés.
Joël est titularisé Adjoint Technique Territorial depuis le mois de mai 2020.



Aurélie LOBIT
Détachée du Centre de Gestion de la Corrèze de novembre 2019 à juin 2020, elle est Adjoint Technique sous contrat depuis le 1^{er} septembre 2020.
Responsable de la cantine scolaire, Aurélie assure la préparation de repas variés et de qualité et gère les commandes alimentaires en privilégiant le circuit court.
Elle a su trouver ses marques au sein de l'équipe et participe également à l'entretien des locaux.

- être ouvert et accessible à tout usager, petit ou grand, valide ou à mobilité réduite ;
- valoriser le site par la rénovation de son cadre bâti (ancienne salle des fêtes) et traiter le nouvel accès pour une meilleure inscription urbaine de l'établissement ;
- optimiser les surfaces existantes (cuisine partagée) et limiter les constructions nouvelles aux seules fonctions manquantes (grande salle uniquement) ;
- choisir des techniques, produits et matériaux économes en ressources environnementales et avoir recours si possible à la filière bois-construction ;
- gérer l'énergie appliquée à tous les domaines (panneau PV en autoconsommation pour l'ensemble du site), chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage, ventilation, auxiliaires, etc., pour réduire les besoins et optimiser les consommations.

Voirie

Réfection en continuité des précédents mandats.

Eglise

Remplacement d'un vitrail.

Assainissement collectif (Lotissement Thomas)

Mise en conformité de l'assainissement collectif et réfection totale d'une station nécessitant l'achat de foncier.

Déco !!!



Halloween

Décoration d'Halloween, hall d'entrée de la Mairie de Mestes.

Nous allons essayer d'égayer régulièrement le hall d'entrée de la Mairie via différentes thématiques.

Décorations offertes par Aurélie G-L. et Jean-François M...



Fleurissement

Un peu de couleurs et de plaisir des yeux offerts par Florinand !



Projet de Boîte à Livres...

Votre mairie envisage de mettre en place une boîte à livres, dont elle assurera la construction et le financement.

La boîte à livres est destinée à promouvoir la lecture.

■ Le principe de base : créer une bibliothèque.

■ L'originalité : ce sont les lecteurs qui déposent des ouvrages et les mettent ainsi à la disposition de tous.

■ Aucune obligation spécifique, si ce n'est que :

- les livres déposés par les généreux donateurs doivent être en bon état ;
- chacun peut en prendre plusieurs (en restant raisonnable), sans inscription ni fiche à remplir ;
- aucun délai n'est donné aux lecteurs pour la restitution des livres ;
- il n'y a que des obligations morales ;
- si les ouvrages ne vous plaisent pas, déposez-les à votre prochaine visite ;
- si le concept vous plaît, alimentez la boîte.



Dans un premier temps, cette boîte sera installée dans le hall de la Mairie. Accès possible durant les horaires d'ouverture, ainsi que le samedi matin de 10 heures à midi.

Dans un deuxième temps, un abri sera installé à l'extérieur et l'accès en sera alors totalement libre.

Atelier de maroquinerie d'excellence à Monestier-Merlines

Le Groupe LE TANNEUR & Cie, repris par le Groupe TOLOMEI depuis 2017 et déjà présent sur deux sites de production à Bort-Les-Orgues, s'installe à Monestier-Merlines. À fin 2021, plusieurs dizaines d'emplois seront créés sur ce site et sur le site bortois.



Implanté dans 4 régions de France, et défenseur du Made in France pour le luxe français, le groupe a choisi de poursuivre son développement en Corrèze.

Le Groupe a contacté la direction du développement économique et marketing territorial (DEMT) dès 2019 afin d'envisager une solution de développement sur la Haute-Corrèze.

L'atelier industriel de Monestier-Merlines, propriété de HCC, s'est avéré être le lieu adéquat pour le développement du groupe. Haute-Corrèze Communauté est intervenue pour faciliter l'installation de cette nouvelle activité et accompagner l'entreprise sur plusieurs axes (administratif, financement, etc.).

Les grands projets pour 2021



Étude marketing et attractivité territoriale

Après une 1^{ère} campagne à destination des touristes cet été, et une 2^{ème} visant à faire connaître les atouts de la vie en Corrèze aux Franciliens et Lillois, 2021 verra le lancement d'une étude sur l'identité et l'image du territoire. **L'objectif : développer un sentiment d'appartenance et de fierté pour accroître l'attractivité de la Haute-Corrèze. Ce sera la première étape d'une série d'actions qui auront pour objectifs de faire venir 3 000 nouveaux actifs d'ici dix ans, afin de pallier les départs en retraite prévus sur cette période.**

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le PCAET est la déclinaison locale des engagements pris pour le climat au niveau international ou national. Sur la base d'un diagnostic, Haute-Corrèze Communauté doit déterminer, avec l'ensemble des acteurs locaux, les moyens d'actions permettant d'atténuer ses impacts et de s'adapter aux changements globaux à venir. **Cette démarche aboutira à l'élaboration d'un programme d'actions planifiées et chiffrées à mettre en œuvre sur une période de 6 ans.**



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi entre dans sa dernière ligne droite. **En début d'année 2021, une dernière phase de concertation sera organisée avec 16 permanences publiques organisées sur le territoire. Le projet devrait être finalisé avant l'été 2021.** Son approbation est prévue pour décembre 2021, et son opposabilité début d'année 2022. À partir de là, le document deviendra le document unique d'instruction des demandes d'urbanisme pour les 71 communes du territoire.

Label économie circulaire et projet zéro déchet

Depuis 2017, Haute-Corrèze Communauté s'est engagée dans une politique de réduction des déchets. Afin de valoriser ses actions et s'inscrire dans une démarche durable et ambitieuse Haute-Corrèze Communauté s'engage maintenant pour l'obtention d'un label "économie circulaire". La démarche consiste à mettre en valeur toutes les actions du territoire ayant pour objectif de **produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.**



Schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Le SDAEP permettra la cartographie de tout le réseau d'eau potable, du prélèvement dans le milieu naturel jusqu'au branchement de l'abonné. À terme, cet état des lieux devra permettre de concilier tous les usages de l'eau, d'optimiser la distribution à l'échelle du territoire et de programmer des travaux d'amélioration des 2 200 kms du réseau (notamment en réduisant les fuites). L'étude démarrera en janvier 2021 pour une durée de trois ans.

Mandat 2020-2026

Pierre Chevalier réélu, une équipe de 14 vice-présidents

Lors du conseil communautaire du 16 juillet dernier, les 102 conseillers communautaires se sont réunis et ont réélu Pierre Chevalier à la tête de Haute-Corrèze Communauté pour un deuxième mandat. Le même soir, 14 élus ont été désignés vice-présidents.



Quatre piliers porteront les actions communautaires.

Attirer et accueillir de nouvelles populations permettra de remplacer les 3 000 départs à la retraite des dix prochaines années.

Préserver et valoriser le paradis environnemental dans lequel nous vivons et le mettre en valeur par tous les moyens.

Développer et ancrer : il s'agit d'accompagner nos entreprises, les

porteurs de projet, de développer l'emploi et l'économie touristique pour ancrer les habitants et les touristes.

Innover et interagir : il est important de coller à l'ère du temps et de véhiculer une image moderne auprès de nos habitants avec lesquels nous interagissons régulièrement pour répondre à leurs besoins, à leurs attentes et rendre des comptes.

Les délégations des vice-présidents

- **Christophe Arfeuillère** : développement économique
- **Philippe Brugère** : économie touristique, accueil et attractivité
- **Philippe Roche** : finances et évaluation des politiques publiques
- **Alain Fonfrede** : déchets ménagers et assimilés
- **Eric Ziolo** : projet de territoire et projet d'administration
- **Dominique Miermont** : culture et médiathèque
- **Jean-Marc Michelin** : proximité et relation aux communes
- **Jean-Pierre Guitard** : urbanisme et services techniques
- **Serge Guillaume** : énergies renouvelables et transition écologique
- **Jean-François Michon** : eau et milieux naturels
- **Aurélie Gibouret-Lambert** : enfance, jeunesse et parentalité
- **Michel Pesteil** : sports loisirs
- **Pascal Montigny** : santé et solidarités
- **Gilles Magrit** : habitat

Des aides pour les entreprises

Pendant la crise sanitaire 2020, Haute-Corrèze Communauté a mis en place un Dispositif d'Aide à la Reprise Économique appelé DARE. Créé pour soutenir les très petites entreprises (TPE) du territoire, il a été alimenté par les fonds propres de l'intercommunalité et un fonds de solidarité avec les acteurs locaux pour un total de 278 000 € d'aides versées.

25 250 € par des communes membres : Bellechassagne, Bugeat, Laroche près Feyt, Merlines, Mestes, Pérols sur Vézère, Peyrelevade, St Etienne la Geneste, St Germain Lavolps, St Pardoux le Vieux, St Rémy, St Setiers, Sornac, Soursac

25 000 € par des partenaires privés (Leclerc et EDF)

13 250 € du département de la Creuse

214 400 € d'autofinancement de Haute-Corrèze Communauté

Pour connaître les aides disponibles, rendez-vous sur hautecorrezecommunaute.fr